



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 1er juillet 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **NANTES** (44) à :

BOUGNOUX Marine
BRIN Carlyne
BROSSEL Elodie
COCHET Elodie
DIEN Mai-Ly
DUHOUX Morgane
GENDRE Valérie
GIGAUD Adeline [avec les félicitations du jury]
LE MAUFF Sylvie
LUCAS Marine
NAULLET Julie
PASQUIER Noémie
PODWORNY Camille
TALLARITA Noémi



Fait à Paris, le 1er juillet 2014,
le président de jury,

Olivier CLARHAUT